



**Le KEZAKO de l'IM,
un mail pour en apprendre (beaucoup) sur la mutualité**

Mutuelle et Sécurité Sociale : quelle articulation ? 🤔

La mutualité n'a pas toujours été un complément de la Sécurité Sociale. Appelées sociétés d'entraide et de secours mutuels, elles organisaient la prévoyance de leurs membres, de manière libre bien avant que l'État ne mette en place un système d'assurance et de prévoyance.

La Sécurité Sociale voit le jour en France le 4 octobre 1945, après la guerre, sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance. Elle couvre tous les risques sociaux (exception faite de l'assurance chômage) : maladie, maternité, invalidité, décès.

Ce nouveau régime général est géré par les syndicats et s'appuie sur un financement par cotisation des salariés et des employeurs. Il est fondé sur les mêmes principes mutualistes de démocratie et de solidarité.

Pourtant, les idées fondatrices de la Sécurité Sociale trouvent leurs limites dans leur application.

- Parce qu'elle est financée par les salariés et leurs employeurs, de nombreuses catégories d'actifs conservent les régimes particuliers préexistants : c'est ce qu'on appelle les régimes spéciaux (les exploitants agricoles, les travailleurs indépendants et certains secteurs spécifiques d'activité). Les

fonctionnaires de l'État bénéficient du régime général dont la gestion est assurée par des sociétés mutualistes.

- Avec l'allongement de la durée de la vie, la part croissante des inactifs ne permet plus aux travailleurs de financer l'ensemble du régime. Pour maintenir l'équilibre du modèle, un ticket modérateur est mis en place, qui laisse désormais un reste à charge aux assurés.

Dans ce contexte, les sociétés de secours mutuel, devenues sociétés mutualistes, vont continuer à prendre en charge la santé d'une partie de la population et certaines sont intégrées dans la gestion des caisses de sécurité sociale.

Elles acquièrent également un rôle en tant qu'organismes complémentaires du régime obligatoire et d'organismes de prévoyance.

Enfin, elles assurent des missions de solidarité ou d'entraide afin de contribuer au développement individuel et collectif de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour mieux la comprendre, si l'on mettait cette organisation française en perspective avec celle d'un voisin européen ?

[Comment fonctionne la mutualité en Belgique ? La réponse dans ce podcast.](#)



Institut Montparnasse

3 Square Max Hymans, 75015, Paris

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

